

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL
6 DÉCEMBRE 2023 à 18H

PRÉSENTS :

Commune d'Aubenasson : Galadrielle GOUIRAND (Tit)
Commune d'Espenel : François BOMPARD (Tit)
Commune de La Chaudière : Jean-François LEMERY (Sup)
Commune de St Sauveur en Diois : Patricia PUC (Sup) ;
Commune de Saillans : Dominique BALDERANIS (Tit.) - François BROCARD (Tit)

TITULAIRES ABSENTS :

Commune de Chastel-Arnaud : Jean-Paul CHAIRON (Tit)
Commune de la Chaudière : Françoise BROBST (Tit)
Commune de St Sauveur en Diois : Philippe RIVA (Tit)
Commune de Véronne : Renaud VELLARD (Tit.)

Date de convocation : 30 novembre 2023

Secrétaire de séance : Galadrielle GOUIRAND

1/ Primes de fin d'année IFSE / CIA

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical DECIDE de

- Valider l'IFSE pour un montant total de 1500 €
- Valider le CIA pour un montant total de 8289,88 €
- Mandater Mme la Présidente pour la mise en œuvre de la présente délibération sur les paies de DÉCEMBRE 2023 pour le CIA et à partir du 1^{er} janvier 2024 pour l'IFSE..

A SAILLANS, le 6 décembre 2023

Mme BALDERANIS Dominique, Présidente

